

Publié le 11 février 2010

Boulogne-Billancourt : Un parc urbain au service de la gestion de l'eau

Futur poumon vert de Boulogne-Billancourt, le parc de Billancourt, en cours d'aménagement par la Saem Val de Seine Aménagement, met en œuvre un concept innovant de gestion de l'eau. Essentiellement arrosé par récupération des eaux de pluie du quartier, il joue le rôle de bassin de rétention pour réguler la montée des eaux en cas de crue ou d'orages importants.



Dans le cadre de la reconversion des anciennes emprises industrielles de Renault à Boulogne-Billancourt, la [Saem Val de Seine Aménagement](#) s'est vue confier par la Ville, la conduite de l'opération d'aménagement d'un quartier de 74 ha associant habitat, bureaux, locaux d'activité, équipements et espaces publics. Au cœur de ce projet, qui couvre plus de 10 % du territoire de la commune, un parc arboré de 7 ha, dont la première phase (1,5 ha) doit être inaugurée au printemps 2010, deviendra le nouvel espace de loisirs et de détente des Boulonnais.

Situé au cœur du quartier, non loin de la Seine, le futur parc de Billancourt se distingue par une gestion innovante de l'eau au service du paysage. La perméabilité de ses sols et le stockage des eaux dans les jardins en creux lui confère un rôle de filtration des eaux de pluie du quartier dont une partie est récupérée dans un bassin afin d'être réutilisée pour l'arrosage.

Afin de tirer le meilleur parti de cette ressource, le parc comporte aussi bien des milieux humides, que des milieux plus ou moins secs. Le bassin de récupération des eaux d'exhaure du parking public voisin et des eaux pluviales est ainsi composé d'un marais et d'une tourbière, jouxtant une grève et des noues sableuses. À l'inverse, les parties hautes du parc sont couvertes d'une prairie fleurie peu consommatrice d'eau. En cas de crue, la fermeture de vannes permet de transformer ce vaste espace en bassin de rétention pour réguler la montée des eaux. « On infiltre dans le parc les eaux pluviales propres au lieu de les renvoyer à la Seine, c'est un progrès considérable en matière de lutte contre les inondations », explique André Moine, directeur de la Saem Val de Seine Aménagement.

Ce concept original de gestion de l'eau induit une grande diversité végétale, d'où une gestion très différenciée de l'espace. La partie Nord du parc, qui jouit d'un ensoleillement important, fait la part belle aux milieux secs adaptés à la pratique de différents loisirs de plein air. À l'inverse, la partie la plus à l'ombre, qui accueille les milieux humides, est plus propice à la détente et la contemplation. Le choix de nombreuses espèces indigènes vise à assurer la pérennité des écosystèmes dans une perspective de gestion écologique de l'espace. « Tout est programmé pour qu'une biodiversité naturelle se recrée dans ce parc, qui deviendra ainsi une niche écologique, en relation avec la Seine et les autres espaces verts du quartier », assure André Moine.